



Fédération Française de BADMINTON COMITÉ des BOUCHES-DU-RHÔNE

Maison départementale des sports 15 place de la Joliette 13002 Marseille
04 13 31 68 58

badminton@13olympique.com - www.badminton13.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 10 septembre 2020 à Roquevaire Compte rendu

Liste de présence

Délégués des associations membres :

Ville	Clubs	Délégués présents	Nombre de voix
Aix-en-Provence	Aix UC	Pierre Manuguerra	1 / 5
Arles	SLC Arles		0 / 3
Aubagne	BC Aubagnais		0 / 3
Auriol-Roquevaire	Auriol-Roquevaire Bad	Xavier Voruz, Claude Delage, Philippe Espinosa	3 / 3
La Roque d'Anthéron	Bad'Laroc		0 / 2
Bouc-Bel-Air	Boucain BC	Richard Simon	1 / 3
Cabriès	OCC section badminton	Philippe Plaksine	1 / 2
Carnoux	AS Carnoux	Patrick Pelletier	1 / 2
Coudoux-Velaux	Sports 13		0 / 2
Ensuès-La-Redonne	BC Ensus-la-Redonne	Bernard Chappe	1 / 2
Eyguières	BCA Eyguières		0 / 3
Fos-sur-Mer	BC Fos		0 / 3
Fuveau	BC Fuveau	Corinne Gonzalez	1 / 2
Istres	Istres sports Bad	Alexandre Decorps	1 / 3
La Ciotat	La Ciotat BC		0 / 3
La Mède	MPT La Mède section badminton		0 / 2
Mallemort	BC Mallemort	Rémi Baqué	1 / 3
Marignane	Marignane ASAH	Armand Russo, Tony Suresh, Thomas Jourdon	3 / 3
Marseille	ASPTT	Marc Alle, David Meirinho, Stéphane Gonsaud	2 / 2
Marseille	BIM	Jean-Baptiste Adrien	1 / 3
Marseille	BOUM	Anne Delanoë, Alexis Bosset	2 / 3
Marseille	Partage 2 Passion	Yohan Di Santo	1 / 1
Marseille	SMUC section badminton	Benjamin Snacel, Antoine Valance, Razafimamonjy Toki	4 / 4
Marseille	SET BM		0 / 0
Martigues	Martigues BC		0 / 2
Meyrargues	BC Meyrargues		0 / 2
Miramas	Miramas BC		0 / 2
Pélissanne	BC Pélissanne	Grégory Krempp	1 / 3
Peypin	BC Peypin	Valérie Jacono	1 / 2
Rognes	4° Set Rognen		0 / 1
Saint-Cannat	Sports et Loisirs	Georges Besse, Jean-Pierre Prunaret	2 / 2
Saint-Martin-de-Crau	BC Saint-Martinois	Marc Oliber	1 / 3
Saint-Rémy-Tarascon	Badminton Alpilles Montagnette		0 / 2
Salon-de-Provence	Badminton Salonais	Olivier Martra	1 / 3
Sausset-les-pins	BC Saussetois	Nathalie Marconi, Nathalie Huet, Marcel Jallet	3 / 3
Simiane-Collongue	Simiane BC	Mickaël Caparos, Stéphanie Warsitz	2 / 3
Trets	BC Trets	Sylviane Wozniak, Jean-Claude Casas	2 / 3
Ventabren	ASV section badminton	Émilien Daubresse	1 / 1
Vitrolles	Vitrolles Bad	Patrice Maffait	1 / 3

Invités : Sydney Lengagne, Yann Legendre et Corinne Massou, employés du Comité.

Ouverture de séance

39 personnes assistent à l'assemblée générale. 25 associations membres (sur 39) sont présentes, dont 7 au complet. Elles sont représentées par 39 délégués (sur 96) portant 39 voix (sur 98). Les quorums sont atteints et l'assemblée peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 19 h. Philippe Plaksine, secrétaire général du Comité et Président de séance, remercie les présents ainsi que la municipalité de Roquevaire, le club et Xavier Voruz pour leur accueil.

Après avoir rappelé l'ordre du jour, la parole est donnée à Nathalie Huet, Présidente du Comité, qui remercie à son tour l'ensemble des participants, les élus du Conseil d'Administration du Comité ainsi que les salariés.

Approbation de compte rendu

Le compte rendu de l'assemblée générale tenue le 13 juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral

La Présidente du Comité, Nathalie Huet présente son rapport moral.

L'arrivée du Covid-19 a très fortement impacté l'activité de nos clubs, du Comité et de notre vie en général. Néanmoins, elle salue l'action des clubs, des membres du Conseil d'Administration, des salariés qui ont continué à animer les réseaux sociaux pendant le confinement en organisant des visioconférences, en postant des vidéos, des entraînements individuels, des défis entre joueurs, ou qui ont relayé les initiatives de la Ligue ou de la FFbAd.

Nathalie Huet rappelle également que le Comité est un acteur reconnu, que ce soit par le Conseil Départemental ou le CDOS avec qui des relations pérennes ont été mises en place, et la fédération qui reconnaît le travail sociétal qui a été mené depuis plusieurs années.

Rapport financier

Présentation générale

L'ensemble du rapport financier et des propositions associées a été diffusé aux membres de l'assemblée. Alexis Bosset, membre du Conseil d'Administration, en commente les aspects essentiels.

Le rapport financier a été validé par le conseil d'administration réuni le 1^{er} septembre 2020.

Il comprend les éléments suivants :

- compte de résultat de l'exercice 2019 ;
- bilan au 31 décembre 2019 ;
- proposition d'affectation au bilan du résultat 2019 ;
- état du budget 2020 ;
- résolutions soumises au vote de l'AG.

Il est complété par quatre annexes :

- annexe 1 : « annexe réglementaire » au compte de résultat et au bilan, fournissant des détails ;
- annexe 2 : « compte de résultat détaillé » ;
- annexe 3 : « bilan » ;
- annexe 4 : « budget 2020 ».

Contexte financier

Après une année en léger déficit de 1.344 €, le Comité retrouve une situation financière avec un fort redressement + 7.912 € pour 2019.

Le bénéfice de 2019 s'explique notamment par une hausse des subventions d'exploitation.

Le budget 2020 présente un résultat équilibré lié notamment à l'absence de ces subventions exceptionnelles obtenues en 2019.

Compte de résultat 2019

Le résultat de l'exercice 2019 présente un bénéfice de 7.912 €.

Ce résultat est bien supérieur à celui prévu au budget 2019 (+ 30 €).

Les charges s'élèvent à 120.212 € (stable par rapport à 2018). Les produits s'élèvent à 128.123 € (en hausse d'environ 10.000 € par rapport à 2018), pour les raisons principales suivantes.

Pour les charges :

- une baisse des charges sur les achats et stocks, matériel sportif et volants (- 2.500 €) ;
- la formation PSC1 (- 500 €), prévue en 2019 a été anticipée sur la fin de l'exercice 2018.

Pour les produits :

- une hausse de la subvention Ligue sur le Dialogue de Gestion (+ 4.000 €) ;
- une subvention sur un appel à projets du Conseil départemental « Ensemble En Provence » (+ 3.800 €) ;
- une subvention exceptionnelle de « Badminton 4 All », dans le cadre des animations sur le Badminton inclusif : « Badminton pour tous, tous au Badminton » (+ 1.000 €) ;
- une hausse des prestations : stages, formations (+ 2.000 €).

Les détails relatifs au compte de résultat sont fournis en annexe 1.

Bilan comptable au 31 décembre 2019

Ce bilan représente une photographie de l'état des finances du Comité au 31 décembre 2019 (avec référence au même état un an plus tôt).

Actif

Les immobilisations comprennent seulement des ordinateurs :

- un ordinateur fixe ancien (2008), plus utilisé ;
- deux ordinateurs portables, qui datent de 2013, complètement amortis ;
- quatre ordinateurs fixes, trois acquis début 2015, un en 2017.
- un ordinateur portable acheté en 2019.

Tous ces matériels sont amortis linéairement sur trois ans. Leur valeur résiduelle totale est, à fin 2019, de 1.942 €.

Les stocks comprennent les volants du Comité, utilisés pour les compétitions, les stages jeunes, ainsi que les animations. Ils sont valorisés selon leur coût d'achat. Les variations de stock sont conjoncturelles.

Les créances consistent en quelques encaissements décalés d'une année sur l'autre, tous soldés à la date de l'assemblée.

Le Comité dispose de trois comptes bancaires auprès du CIC : un compte courant, un livret A et un livret d'épargne. Une caisse existe au siège.

Les produits à recevoir (18.385 €) correspondent aux montants des subventions de la Ligue et de « Badminton 4 All ».

Passif

Les réserves constituent le produit des exercices précédents.

La réserve non affectée s'élève à 55.590 €.

Une autre réserve a pour objet de faire face aux risques liés aux trois emplois du Comité (37.878 €).

L'exercice 2019 présente un bénéfice de 7.912 €.

Les dettes consistent en des paiements décalés, tous soldés à la date de l'assemblée.

Les produits constatés d'avance (52.174 €) correspondent essentiellement aux versements par la Ligue d'une partie du montant des licences et cotisations relatives à la saison 2019/2020 (39.918 €) et au report de fonds dédiés, pour la subvention ANS dont les actions se sont terminées sur l'année 2020 (12.256 €).

Le bilan en fin d'exercice s'établit à 161.556 €. Il est en augmentation par rapport à 2018.

Les fonds propres du Comité (fonds associatifs) se montent à environ 101.839 €.

Ce niveau autorise l'absorption d'accidents conjoncturels pour faire face au contexte économique actuel et au maintien des emplois.

Résolutions proposées à l'assemblée générale

1. Comptes 2019

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice 2019 (compte de résultats, bilan et annexes), valide les comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution financière de leur mandat pour l'exercice 2019.

2. Affectation du résultat

Le conseil d'administration du 1er septembre propose d'affecter le résultat 7.912 € de l'exercice 2019 à la réserve pour risques d'emploi, ce qui l'augmenterait de 37.878 € à 45.790 €.

L'affectation du résultat est adoptée par l'assemblée générale à l'unanimité.

3. Propositions de tarifs des licences et cotisations

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale une stabilité des parts départementales des licences, et l'exonération de la cotisation clubs pour la saison 2020-2021. Par cette dernière mesure, le Comité décide de soutenir les clubs face au contexte économique actuel.

- licence adultes : 12 € ;
- licence jeunes : 10 € ;
- licence Minibad (moins de 9 ans) : 5 € ;
- cotisation clubs : 0 €.

Ces montants représentent la part départementale. S'y ajoutent, pour établir les montants totaux de la licence et de la cotisation, les parts nationale et régionale.

L'assemblée générale adopte à l'unanimité les propositions tarifaires des licences et cotisation.

4. État du budget 2020

Le budget 2020 a été établi en prenant comptes les hypothèses suivantes.

Charges :

- Augmentation des charges relatives au matériel sportif (+ 3.200 €), achats de matériel AirBadminton, projets d'achat de boîtes Compo'plume, textiles pour les élus et salariés.
- Augmentation du poste « Documentation » (+1.500 €) pour les formateurs du comité, projet de dotation de support pédagogique pour les encadrants sportifs.
- Augmentation du compte « Entraîneur », c'est la participation d'un éducateur sportif sur les stages collectifs jeunes et certaines animations Comité (+ 600 €).
- Augmentation des aides directes aux clubs (+ 6.500 €), en raison d'un bon résultat sur 2019.
- Baisse des charges de fonctionnement du Comité liée à la période de confinement, le télétravail et les réunions en visioconférences (- 2.000 €).
- Baisse également sur les frais de promotion et communication, la crise sanitaire a fait réduire considérablement toutes les animations et compétitions programmées (- 1.000 €).

Produits :

- Annulation de l'interclub jeunes 2020.
- Annulation de certaines étapes de GPJ, des stages jeunes de printemps (crise sanitaire) (- 1.700 €).
- Baisse des prestations de formation, pas de certification et de tutorats sur des formations professionnelles cette année (aucun candidat).
- Dans « Divers », l'augmentation provient du report de fonds dédiés, correspondant à la subvention ANS 2019 utilisée sur 2020 (+ 12.256 €).
- Maintien de la subvention du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône (11.400 € déjà versé).
- Subvention ANS (+ 32.000 € déjà versé).
- Légère diminution des produits cotisations licences (trois clubs en moins et du contexte sanitaire).

Ces éléments permettraient d'obtenir **un budget à l'équilibre** (léger bénéfice de 90 €).

Le budget 2020 est adopté par l'assemblée générale à l'unanimité.

Rapport d'activités

Le rapport d'activité est présenté par Sydney Lengagne.

1. Clubs et licences

39 clubs pour 4160 licenciés au 31 août 2020, soit une baisse de 2,80 % (120 licenciés de moins et 3 clubs de moins par rapport à la saison 18-19).

À la vue du contexte singulier de la saison 2019-2020, le Comité félicite l'ensemble des clubs et des bénévoles pour ce résultat satisfaisant.

2. Formations

La situation sanitaire liée au Covid 19 a contraint le Comité à suspendre toutes activités de formation à du 13 mars au 15 juillet 2020.

Néanmoins, nous avons pu organiser 7 actions de formation au cours de cette courte saison, respectivement de dirigeants et de capitaines, d'officiels techniques (Gestionnaire d'organisation de compétitions), d'encadrants.

3. Sportif

La situation sanitaire liée au Covid 19 a contraint la FFBaD à suspendre toutes activités badminton sur le territoire national du 13 mars au 15 juillet 2020.

Compte tenu des annonces gouvernementales et fédérales, le conseil d'administration du 18 mars 2020 a pris les décisions suivantes :

- Prise en compte de l'annulation des championnats de France jeunes prévus à Miramas du 21 au 24 mai 2020.
- Report de l'assemblée générale financière (suivie d'une soirée «Blackminton»), qui avait été fixée le 17 juin 2020.
- Annulation de toutes les compétitions départementales (Grand Prix Jeunes, Grand Prix Adultes, Interclubs promobad et adultes) et des tournois organisés par les clubs du 13 mars au 15 juillet 2020.
- Annulation des regroupements du collectif jeunes départemental du 13 mars et ce jusqu'à septembre 2020.
- Annulation de toutes les formations fédérales et autres organisées par le Comité du 13 mars et ce jusqu'à septembre 2020 (Animateur Badminton 1 stage 2, Prévention et Secours Civiques de niveau 1).
- Fermeture du siège et mise en place du télétravail pour les trois salariés.

Même si notre activité fédérale a été fortement bouleversée par cette crise sanitaire nous avons tout de même pu assurer les événements suivants :

28 compétitions organisées sur notre territoire, dont 26 compétitions individuelles et 2 compétitions par équipe ; accueil d'une étape du circuit régional Jeunes ; 17 tournois.

Compétitions jeunes : Le circuit jeune des Bouches-du-Rhône 2019-2020 a été fortement perturbé par la crise sanitaire liée au Covid-19. Seules quatre étapes ont pu être organisées.

Malgré cette saison écourtée, le conseil d'administration a décidé d'établir un classement final à partir des quatre étapes disputées et de récompenser les trois premiers joueurs et joueuses des catégories d'âge concernées.

Championnats Interclubs Adultes : La FFBaD a décidé avec l'aval du ministère des Sports, en date du 25 mars 2020, de déclarer la saison 2019-2020 comme saison blanche pour l'ensemble de ses compétitions interclubs.

Palmarès Jeunes :

- Interclubs Jeunes Départemental : la compétition a été annulée en raison de l'épidémie de Covid-19.

- Grands Prix Jeunes départementaux : classement à l'issue des quatre étapes qui ont pu être maintenues.

	Poussin	Benjamin	Minime	Cadet
1er	Léna Condomines - Marseille SMUC	Océane Gravier - Marseille SMUC	Nina Mucchielli - BC Aubagne	Noémie Olivieri - Simiane
2e	Léa Jacquin - Bad Salonais	Amandine Péro - Marseille SMUC	Agnès Leboeuf - Simiane BC	Keiko Joseph - Marseille SMUC
3e	Alyssa Brenot - BC Fos	Juliette Graff-Couture - Aix UC	Cécile Lemerle - Aix UC	Lauréana Saumon - Vitrolles

	Poussin	Benjamin	Minime	Cadet
1er	Soren Marion-Gothsener - Aix UC	Boris Popov - BC Fos	Thibault Robin - BC Sausset	Kilian Flechon - Bad Salonais
2e	Julien Legrand - BC Sausset	Alexy Martra - Bad Salonais Alan Flechon - Bad Salonais	Théo Mansuy - BC Fos	Paul Manenq - Bad Salonais
3e	Maxandre Martra - Bad Salonais		Dorian Mesmacque - Aix UC	Baptiste Serrano - Marseille SMUC

Palmarès Interclub Adulte Départemental : saison blanche, aucun titre n'a donc été décerné pour la saison 2019-2020

4. Actions sociétales : pratiques éducatives hors milieu fédéral

Le Comité a reconduit et étoffé les actions de développement à destination des publics éloignés de la pratique en club, en particulier pour les jeunes issus des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, et les publics en situation de handicap.

Élections au CA

Le renouvellement du Conseil d'Administration est nécessaire, 24 postes sont à pourvoir (dont au moins 40 % de chaque sexe et dont au moins un médecin).

Treize candidatures sont présentées :

Candidatures au CA
- Jean-Baptiste Adrien (Marseille BIM)
- George Besse (Saint-Canna Sports et Loisirs)
- Sandra Buriot (BC Meyrargues)
- Charlotte Brésil (OCC Cabriès)
- Bernard Chappe (BC Ensueues-La-Redonne)
- Gilles Dossetto (Aix UC)
- Nathalie Huet (BC Sausset)
- Anh-Dào Huynh-Vernier (Marignane ASAH)
- Marcel Jallet (BC Sausset)
- Patrice Maffait (Vitrolles bad)
- Pierre Manuguerra (Aix UC)
- Philippe Plaksine (OCC Cabriès)
- Tony Suresh (Marignane ASAH)

Les treize candidats prennent part au vote et sont élus à l'unanimité par l'assemblée. 11 postes restent vacants jusqu'à la prochaine AG.

Élection du Président

Nathalie Huet, Présidente jusqu'à ce jour, ne souhaite pas poursuivre sa fonction et ne se représente pas.

Le nouveau CA se réunit afin de proposer un candidat à l'assemblée, qui sera élu jusqu'à la fin de la mandature actuelle.

Le CA propose à l'assemblée la candidature de Philippe Plaksine qui se présente à son tour avant d'être élu avec 37 voix pour une abstention et un vote contre.

Élection des représentants du Comité à l'AG de la Ligue

L'Assemblée procède à l'élection, prévue aux statuts, des représentants du Comité à l'assemblée générale de la ligue régionale, qui se tiendra le 3 octobre 2020.

Titulaires (11 postes)	Suppléants (11 postes)
1- Jean-Baptiste Adrien 2- Rémi Baqué 3- George Besse 4- Gilles Dossetto 5- Nathalie Huet 6- Patrice Maffait 7- Pierre Manuguerra 8- Philippe Plaksine 9- Armand Russo 10- Tony Suresh 11- Xavier Voruz	1- Charlotte Brésil 2- Marcel Jallet 3- Raphaël Vannunen 4- Anh Đào Huynh-Vernier

Ces décisions sont prises à l'unanimité.

Questions diverses de l'assemblée

Rémi Baque du club de Mallemort, interroge le Comité sur la possibilité d'ouvrir le circuit départemental jeunes aux départements limitrophes.

David Meirinho, responsable de la commission jeunes répond par la négative pour les raisons suivantes :

- le nombre de jeunes compétiteurs est très important dans les Bouches-du-Rhône ;
- toutes les étapes affichent complet et nous sommes obligés de refuser un grand nombre d'inscriptions.
- nous ne souhaitons pas nous substituer et concurrencer le circuit régional jeunes.

Xavier Voruz du club d'Auriol-Roquevaire interroge le Comité sur une éventuelle candidature pour l'accueil du Championnat de France jeunes 2021.

Nathalie Huet répond que le Conseil d'Administration était prêt à engager à nouveau le Comité dans ce projet sous réserve d'un engagement de la Ligue PACA au plus tard début juillet 2020. En raison de l'incertitude liée à la crise sanitaire, le Ligue PACA n'a pas souhaité renouveler sa candidature pour l'accueil de cet événement.

L'ordre du jour étant épuisé, Philippe Plaksine, Président de séance, remercie les présents.

La séance est levée à 20 h 30.

Philippe Plaksine
Président

Georges Besse
Secrétaire général




**Comité des Bouches-du-Rhône
de BADMINTON**
Maison départementale des Sports
15 place de la Joliette 13002 Marseille
04 13 31 68 58 badminton@13olympique.com
www.badminton13.fr



Fédération Française de BADMINTON COMITÉ des BOUCHES-DU-RHÔNE

15 place de la Joliette 13002 Marseille

04 13 31 68 58

badminton@13olympique.com - www.badminton13.fr

Assemblée générale du 10 septembre 2020

Rapport financier Annexe aux comptes et au bilan 2019 Budget 2020

Le présent rapport rassemble les éléments financiers soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 10 septembre 2020.

Ce rapport a été validé par le conseil d'administration réuni le 1^{er} septembre 2020.

Il comprend les éléments suivants :

- compte de résultat de l'exercice 2019 ;
- bilan au 31 décembre 2019 ;
- résolutions soumises au vote de l'AG :
 - proposition d'affectation au bilan du résultat 2019 ;
 - état du budget 2020.

Il est complété par des annexes :

annexe 1 : « Compte de résultat 2019 détaillé »

annexe 2 : « Bilan 2019 »

annexe 3 : « Budget 2020 »

Tenue des comptes

Depuis 2003, le Comité dispose d'une comptabilité entièrement conforme aux normes réglementaires pour les associations (notamment le plan comptable des associations et la tenue d'un bilan).

Cette comptabilité permet de présenter deux documents principaux, soumis à l'assemblée pour approbation :

- le compte de résultat, qui inclut toutes les charges (dépenses) et tous les produits (recettes) intervenus pendant un exercice (année calendaire 2019) ; la différence « produits moins charges » correspond au « résultat » comptable (excédent ou déficit) de l'exercice ;
- le bilan, qui dresse l'état financier de l'association à un instant donné (31 décembre 2019) et permet donc de juger de sa solidité financière (réserves, créances, dettes...).

La comptabilité est entièrement ventilée selon le plan comptable officiel des associations ;

Résumé

Après une année en léger déficit de 1.344 €, le Comité retrouve une situation financière avec un fort redressement + 7.912 € pour 2019.

Le bénéfice de 2019 s'explique notamment par une hausse des subventions d'exploitation.

Le budget 2020 présente un résultat équilibré lié notamment à l'absence de ces subventions exceptionnelles obtenues en 2019.

Compte de résultat 2019

Le résultat de l'exercice 2019 présente un bénéfice de 7.912 €.

Ce résultat est bien supérieur à celui prévu au budget 2019 (+ 30 €).

Les charges s'élèvent à 120.212 € (stable par rapport à 2018). Les produits s'élèvent à 128.123 € (en hausse d'environ 10.000 € par rapport à 2018), pour les raisons principales suivantes.

Pour les charges :

- une baisse des charges sur les achats et stocks, matériel sportif et volants (- 2.500 €) ;
- la formation PSC1 (- 500 €), prévue en 2019 a été anticipée sur la fin de l'exercice 2018.

Pour les produits :

- une hausse de la subvention Ligue sur le Dialogue de Gestion (+ 4.000 €) ;
- une subvention sur un appel à projet du Conseil départemental « Ensemble En Provence » (+ 3.800 €) ;
- une subvention exceptionnelle de « Badminton 4 All », dans le cadre des animations sur le Badminton inclusif : « Badminton pour tous, tous au Badminton » (+ 1.000 €) ;
- une hausse des prestations : stages, formations (+ 2.000 €).

Les détails relatifs au compte de résultat sont fournis en annexe 1.

Bilan comptable au 31 décembre 2019

Ce bilan représente une photographie de l'état des finances du Comité au 31 décembre 2019 (avec référence au même état un an plus tôt).

Actif

Les immobilisations comprennent seulement des ordinateurs :

- un ordinateur fixe ancien (2008), plus utilisé ;
- deux ordinateurs portables, qui datent de 2013, complètement amortis ;
- quatre ordinateurs fixes, trois acquis début 2015, un en 2017.
- un ordinateur portable acheté en 2019.

Tous ces matériels sont amortis linéairement sur trois ans. Leur valeur résiduelle totale est, à fin 2019, de 1.942 €.

Les stocks comprennent les volants du Comité, utilisés pour les compétitions, les stages jeunes, ainsi que les animations. Ils sont valorisés selon leur coût d'achat. Les variations de stock sont conjoncturelles.

Les créances consistent en quelques encaissements décalés d'une année sur l'autre, tous soldés à la date de l'assemblée.

Le Comité dispose de trois comptes bancaires auprès du CIC : un compte courant, un livret A et un livret d'épargne. Une caisse existe au siège.

Les produits à recevoir (18.385 €), correspondent aux montants des subventions de la Ligue et de « Badminton 4 All ».

Passif

Les réserves constituent le produit des exercices précédents.

La réserve non affectée s'élève à 55.590 €.

Une autre réserve a pour objet de faire face aux risques liés aux trois emplois du Comité (37.878 €).

L'exercice 2019 présente un bénéfice de 7.912 €.

Les dettes consistent en des paiements décalés, tous soldés à la date de l'assemblée.

Les produits constatés d'avance (52.174 €) correspondent essentiellement aux versements par la Ligue d'une partie du montant des licences et cotisations relatives à la saison 2019/2020 (39.918 €) et au report de fonds dédiés, pour la subvention ANS dont les actions se sont terminées sur l'année 2020 (12.256 €).

Le bilan en fin d'exercice s'établit à 161.556 €. Il est en augmentation par rapport à 2018.

Les fonds propres du Comité (fonds associatifs) se montent à environ 101.839 €.

Ce niveau, autorise l'absorption d'accidents conjoncturels pour faire face au contexte économique actuel et au maintien des emplois.

Résolutions proposées à l'assemblée générale

1. Comptes 2019

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice 2019 (compte de résultats, bilan et annexes), valide les comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution financière de leur mandat pour l'exercice 2019.

2. Affectation du résultat

Le conseil d'administration du 1er septembre propose d'affecter le résultat 7.912 € de l'exercice 2019 à la réserve pour risques d'emploi, ce qui l'augmenterait de 37.878 € à 45.790 €.

3. Propositions de tarifs des licences et cotisations

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale une stabilité des parts départementales des licences, et l'exonération de la cotisation clubs pour la saison 2020-2021. Par cette dernière mesure le Comité décide de soutenir les clubs face au contexte économique actuel.

- licence adultes : 12 € ;
- licence jeunes : 10 € ;
- licence Minibad (moins de 9 ans) : 5 € ;
- cotisation clubs : **0 €**.

Ces montants représentent la part départementale. S'y ajoutent, pour établir les montants totaux de la licence et de la cotisation, les parts nationale et régionale.

4. État du budget 2020

Le budget 2020 a été établi en prenant comptes les hypothèses suivantes.

Charges :

- Augmentation des charges relatives au matériel sportif (+ 3.200 €), achats de matériel AirBadminton, projets d'achat de boîtes Compo'plume, textiles pour les élus et salariés.
- Augmentation du poste « Documentation » (+1.500 €) pour les formateurs du comité, projet de dotation de support pédagogiques pour les encadrants sportifs.
- Augmentation du compte « Entraîneur », c'est la participation d'un éducateur sportif sur les stages collectifs jeunes et certaines animations Comité (+ 600 €).
- Augmentation des aides directes aux clubs (+ 6.500 €), en raison d'un bon résultat sur 2019.
- Baisse des charges de fonctionnement du Comité liée à la période de confinement, le télétravail et les réunions en visioconférences (- 2.000 €).
- Baisse également sur les frais de promotion et communication, la crise sanitaire a fait réduire considérablement toutes les animations et compétitions programmées (- 1.000 €).

Produits :

- Annulation de l'interclub jeunes 2020.
- Annulation de certaines étapes de GPJ, des stages jeunes de printemps, (crise sanitaire) (- 1.700 €).
- Baisse des prestations de formation, pas de certification et de tutorats sur des formations professionnelles cette année (aucun candidat).
- Dans « Divers », l'augmentation provient du report de fonds dédiés, correspondant à la subvention ANS 2019 utilisée sur 2020 (+ 12.256 €).
- Maintien de la subvention du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône (11.400 € déjà versée).
- Subvention ANS (+ 32.000 € déjà versée).
- Légère diminution des produits cotisations licences (trois clubs en moins et du contexte sanitaire).

Ces éléments permettraient d'obtenir **un budget à l'équilibre** (léger bénéfice de 90 €).

Annexe 2 : Bilan 2019

Comité des Bouches du Rhône de Badminton		BILAN au 31/12/2019		avant affectation	
		ACTIF		PASSIF	
		2 019		2 019	
		Brut	Amortiss. et provis.	Sous-total	Montant net
				Montant	Montant
Actif immobilisé					
Immobilisations corporelles					
2183 Matériel de bureau et informatique	12 439	-10 497	1 942	653	1026 Subventions d'investissement
275 Dépôts et cautionnements versés				10680 Réserves	458
				10681 Réserves risques d'emploi	55 590
					37 878
					31 432
Total actif immobilisé	12 439	-10 497	1 942	653	
				110 Report à nouveau	
				12 Résultat de l'exercice	7 912
Actif circulant					-1 344
Stocks et en-cours					
37 Volants			1 908	1 204	
Créances				14 691	
40 Fournisseurs et clients divers			90	72	Provisions
41 Usagers				0	1516 Provision emploi
42 Personnel				245	157 Provision déficit
43 Sécurité sociale et autres charges			500	0	
44 État et autres collectivités			1 644	12 037	
451 Confédération, fédération			2 296	2 337	
452 Associations affiliées			0		Dettes
455 Sociétaires					40 Fournisseurs et clients divers
467 Autres					41 Usagers
					42 Personnel
Valeurs mobilières de placement			0	0	43 Sécurité sociale et autres charges
506 Obligations CIC					44 État et autres collectivités
					451 Confédération, fédération
					452 Associations affiliées
					455 Sociétaires
					467 Autres
Disponibilités			134 792	129 732	
5120 CIC Compte courant			29 738	1 256	468 Charges à payer
5122 CIC Livret			4 365	51 396	481 Charges à répartir
5122 CIC Livret A			100 583	77 074	487 Produits constatés d'avance
53 Caisse			106	6	
Charges constatées d'avance				0	
468 Produits à recevoir			18 385	0	
482 Produits à répartir				0	
486 Charges constatées d'avance					
Total général actif			161 556	146 280	Total général passif
					161 556
					146 280

ANNEXE 3 : Budget 2020

Comité des BdR de Badminton		
Budget 2020		
<i>Projet en vue de l'AG du 10 septembre 2020</i>		
	2020	2019
	Prévisionnel	Réalisé
Consommation stocks volants	300	556
Formation des bénévoles	550	0
Fonctionnement siège	4 423	6 358
Matériel sportif	5 500	2 315
Divers services (Documentation, licences)	1 615	172
Entraîneurs	1 000	402
Officiels (arbitres...)	380	80
Formateurs et autres prestataires	800	0
Promotion communication	1 100	2 185
Déplacements, séjour, restauration	5 400	8 749
Frais de personnel	102 548	98 239
Aides aux clubs et aux sportifs	6 980	484
Divers (charges de gestion courante, financière, exceptionnelle, amortissements)	1 028	672
Total charges	131 624	120 212
Interclubs adultes	6 400	6 440
Interclubs jeunes	0	290
GP adultes	600	726
GP jeunes	400	1 012
Autres compétition	0	0
Collectif jeunes 13	1 500	2 600
Autres stages et entraînements	0	0
GEO (SOC)	1 000	1 640
Formation entraîneurs animateurs	1 590	4 057
Autres formations	250	0
Animations sociales et scolaires	440	240
Département	11 400	15 200
ANS (CNDS)	32 000	24 511
Aides à l'emploi	0	0
Autres subventions	0	1 000
Ligue Paca	13 000	17 833
Cotisations licences	48 832	50 274
Parrainage	0	0
Divers (produits de gestion courante, financiers, exceptionnel, engagements)	14 303	2 300
Total produits	131 715	128 123
Résultat	90	7 912